

## PROTECTION RESPIRATOIRE

**393210** : demi-masque de propreté, d'hygiène et de confort en non tissé. Pince nez métallique, élastiques de fixation. Boite de 50 pièces. Coloris blanc.

**436021** et **436023** : demi-masques respiratoires filtrants, à usage unique, avec pince-nez et double élastique de fixation. Boite de 20 pièces. Coloris blanc.

**436025** : demi-masque respiratoire filtrant, à usage unique, avec pince-nez, double élastique de fixation, brides réglables et valve d'expiration. Joint facial. Boite de 5 pièces. Coloris blanc.



Code	Désignation	Norme	Classification filtres	Poids g
<b>393210</b>	<b>MAPR</b> Demi-masque à usage unique	NON EPI	-	165
<b>436021</b>	<b>MAPFFP1</b> Demi-masque respiratoire	EN 149	FFP1	265
<b>436023</b>	<b>MAPFFP2</b> Demi-masque respiratoire	EN 149	FFP2	338
<b>436025</b>	<b>MAPFFP3</b> Demi-masque respiratoire	EN 149	FFP3	235

**EN 149** « Appareils de protection respiratoire - Demi-masques filtrants contre les particules. Exigences, essais, marquage ». Elle concerne les essais de résistance aux chocs, aux produits de nettoyage et de désinfection, à la température, à la flamme et à la résistance respiratoire.

**FFP1** : protection contre les aérosols solides et liquides non toxiques dans le cas de concentrations allant jusqu'à 4.5xVME ou 4xAFP.

**FFP2** : protection contre les aérosols solides et liquides non toxiques et de faible à moyenne toxicité dans le cas de concentrations allant jusqu'à 12xVME ou 10xAFP.

**FFP3** : protection contre les aérosols solides et liquides non toxiques, de faible à moyenne toxicité et de haute toxicité dans le cas de concentrations allant jusqu'à 50xVME ou 20xAFP.



**436065** : demi-masque respiratoire en caoutchouc prévu pour un filtre (vendu séparément). Harnais de maintien sur la tête et derrière le cou. Valve d'exhalation pour faciliter la respiration.

Livré avec un adaptateur et un préfiltre pour galette. EN 140

**436063** : demi-masque respiratoire en caoutchouc prévu pour deux filtres (vendus séparément). Harnais de maintien sur la tête et derrière le cou. Valve d'exhalation pour faciliter la respiration.

Livré avec deux adaptateurs et deux préfiltres pour galettes. EN 140



Code	Désignation	Norme	Classification filtres	Poids g
<b>436065</b>	<b>FIL1</b> Demi-masque respiratoire	EN 140	1	200
<b>436063</b>	<b>FIL2</b> Demi-masque respiratoire	EN 140	2	210



ACCESSOIRES

Code	Désignation	Type de galettes	Norme
436067	FUA1 Galette pour demi-masque FIL1	A1	EN 141
436068	FUABEK1 Galette pour demi-masque FIL1	ABEK1	EN 141
436069	FUP3 Galette pour demi-masque FIL1	P3	EN 143
436073	FA1 Galette pour demi-masque FIL2	A1	EN 14387
436075	FA1P3 Galette pour demi-masque FIL2	A1P3	EN 141
436077	FABEK1 Galette pour demi-masque FIL2	ABEK1	EN 14387
436071	FABEK1P3 Galette pour demi-masque FIL2	ABEK1P3	EN 141
436079	FP3 Galette pour demi-masque FIL2	P3	EN 143



**EN 140** « Appareils de protection respiratoire - Demi-masques et quarts de masques. Exigences, essais, marquage ». Elle concerne les essais de résistance aux chocs, aux produits de nettoyage et de désinfection, à la température, à la flamme et à la résistance respiratoire.

**LE CHOIX D'UN FILTRE :**

**EN 141 / EN 14387** : filtres anti-gaz et filtres combinés (Exigences, essais, marquage).

**EN 143** : filtres contre les particules.

Charte d'utilisation des filtres

Filtres pour gaz et vapeur	Code couleurs	Type de protection
Type A		Contre les gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est > à 65° C (solvants et hydrocarbures).
Type B		Contre les gaz et vapeurs inorganiques, sauf l'oxyde de carbone.
Type E		Contre le dioxyde de soufre et certains gaz et vapeurs acides.
Type K		Contre l'ammoniac et certains dérivés aminés.

Exemple pour un filtre ABEK + P :

Filtres pour poussières et aérosols

Type	Code couleurs	Protection
P1		Pour protéger des particules solides grossières sans toxicité spécifique (carbonate de calcium).
P2		Contre les aérosols solides et/ou liquides indiqués dangereux ou irritants (silice, carbonate de sodium).
P3		Contre les aérosols solides et/ou liquides toxiques (béryllium - particules radioactives).

Classe d'absorption des filtres pour gaz et vapeurs

<b>Classe 1 :</b>	filtre à faible capacité (concentration de polluant < à 0.1 % ou 1 000 ppm).
<b>Classe 2 :</b>	filtre à capacité moyenne (concentration de polluant > à 0.5 % ou 5 000 ppm).
<b>Classe 3 :</b>	filtre à forte capacité (concentration de polluant < à 0.1 %).
<b>Ppm :</b>	concentration en parties par million.

